

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 7 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 7 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

**PRESENTS** : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ, A. CHIRAUSSSEL, P. GAILLARD (+proc de A. BASTIDE), S. CIVIER, G. JALADE, A. LOYET, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), JC. COURT, R. THIOLLIERE, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIELHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT  
Mesdames M. ALLAMEL (+ proc de J. DURIEU), F. DUMAS, MN. DURAND (+ proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 42

Procurations : 6

Votants : 48

Absents : 7

Date de convocation : 01/02/2019

**Secrétaire de séance** : Madame MN. DURAND

**Absents** : Messieurs, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, P. MAISONNEUVE et Mesdames M. DUBOIS F. NOGIER, P. ROUX et N. BARACAND.

En présence des suppléants non votants :

**Objet** : Aide exceptionnelle au PNR des Monts d'Ardèche dans le cadre de la valorisation de traces de dinosaures (Géosite)

Dans le cadre des géo sites du Géo Park, le PNR des Monts d'Ardèche souhaite valoriser un patrimoine rare qui se trouve être sur notre territoire : des traces de dinosaures sur la commune d'Ucel

La commune d'Ucel est bien sur le périmètre du PNR mais hors de celui du Massif Central qui sert de critère d'éligibilité aux aides d'Etat.

Le PNR ne pouvant donc prétendre au soutien de l'Etat pour ce projet, sollicite la communauté de communes du Bassin d'Aubenas pour une demande de participation exceptionnelle à hauteur de 1 831 € sur une dépense de 26 384 € HT, soit 6.9% de participation.

Cette aide vise à cofinancer l'aménagement et la valorisation du site afin de le rendre accessible au public tout en le protégeant.

La commune d'Ucel, de son côté, contribue au projet par l'acquisition de la parcelle et par certains travaux assurés en régie.

Le plan de financement présenté par le PNR, maître d'ouvrage sur ce projet, se décompose comme suit :

DÉPENSES HT		RECETTES		Taux
Illustrations et infographie	7 950€	Région AURA Ligne Stations vallées	10 553€	40%
Equipement d'accès, plate-forme, signalétique sur site, table d'interprétation en 3D, éléments routier et de parking...	18 434€	Département 07	8 000€	30.3%
		Financement MO / PNR des Monts d'Ardèche	6 000€	22.8%
		Participation CCBA	1 831€	6.9%
<b>TOTAL</b>	<b>26 384 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 384 €</b>	<b>100 %</b>

Le PNR précise que l'aide éventuelle de la CCBA sera mentionnée sur les éléments de communication. Les travaux de préparation devraient commencer le 3 avril.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- d'accepter une participation de 1831 € au projet mené par le PNR des Monts d'Ardèche pour l'aménagement et la valorisation du géo site des traces de dinosaures sur la commune d'Ucel,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents relatifs à cette décision.

Cette dépense pourrait être imputée sur c/ 65541-95 du budget Tourisme pour 2019.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 8 février 2019  
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20190207-DEL07022019-03-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2019  
Date de réception préfecture : 11/02/2019